

**L'ALLOCATION UNIVERSELLE :
UNE PROCEDURE UTILITARISTE**

La lecture de l'article d'Alain Caillé dans le n°23 me laisse une étrange impression. Je partage tout à fait les aspirations qui fondent le parti de Caillé pour l'Allocation Universelle: critique de l'utilitarisme, refus du productivisme, souhait de voir les femmes et les hommes libérés de la course marchande, du "perdre sa vie à la gagner". J'ajoute que, contrairement à ce qu'il dit dans la présentation du n°23, je ne refusais pas du tout, dans mon article de La Revue Nouvelle, l'Allocation Universelle, mais j'en pointais les difficultés que je rappelle brièvement ici et qui en font une "utopie à contre-courant":

* A la racine de la crise actuelle, il n'y a pas une "crise de la demande" (comme en 1930), mais une "crise de l'offre": un épuisement des sources tayloriennes de la productivité, débouchant sur une crise de la rentabilité. Il n'y a donc pas de compromis "pacifique" capital/Travail du côté d'une redistribution du pouvoir d'achat en faveur des non-capitalistes. L'A.U., ou toute forme de Revenu Social Garanti, implique donc une lutte sociale très dure, et la découverte de sources nouvelles de productivité pas trop coûteuses en investissements (ce qui est possible, mais demande une "révolution anti-taylorienne" dans la production).

* Quant au montant de l'A.U., il soulève le problème de la différenciation sociale, qui existe actuellement par référence au monde du travail, que cela plaise au nom: retraites et allocations chômage sont elles aussi hiérarchisées !

* Quant au principe même de l'Allocation Universelle, il pose inévitablement la question: quel "univers" ? La France ? Ouverte ou pas à l'immigration ? Avec ou sans protectionnisme ? L'Europe (mêmes questions subsidiaires)? L'Europe et une partie du Tiers Monde ? Aïe, Aïe, aïe...

Mais laissons cela. Oublions la crise, la compétitivité, supposons que des innovations organisationnelles (dans la production, dans l'ordre économique international) nous aient débarrassés de ces soucis. Et résignons-nous à l'égoïsme sacré d'une Allocation Universelle pour les nations nanties. Alors, l'A.U. telle que la défend Caillé, est-elle "anti-utilitariste", ou en tout cas "moins utilitariste" ? Point du tout, et tout le n°23 en fait foi.

D'abord, elle est distribuée en monnaie. L'insertion sociale qu'elle réalise du "citoyen anti-utilitariste" passe entièrement par le marché. On peut juger que c'est la seule forme compatible avec le principe de liberté individuelle, ce qui est discutable, mais passons. Nos 55 millions de résidents se voient alloués chacun, automatiquement, disons 2500 F par mois (à moduler selon leur situation familiale, ou pas). Voici donc 1650 milliards de francs par an, le tiers du PIB, qui se présente chaque année sur le marché. En face, il faut au moins les marchandises correspondantes. Pas des services communautaires, pas de l'entraide familiale: des marchandises. Qui va produire ça ? Ceux qui veulent bien. Et tout le texte de Caillé, celui de Philippe Van Parijs et Philippe De Ville, nous expliquent que l'A.U. a ceci de supérieur, sur les allocations de chômage non cumulables avec un revenu d'activité, qu'elle incite effectivement à travailler en plus pour gagner de l'argent. Pas d'effet de seuil, contrairement aux allocations qui disparaissent dès qu'on travaille. L'effort, ça rapporte, allez-y !

Bref, on ne reconnaît qu'une seule motivation à la production de la contrepartie de l'Allocation Universelle: l'appât du gain, un gain supérieur à l'A.U.. Même le capitalisme, dans son fonctionnement quotidien, sans parler du patriarcat, fait une place à d'autres motivations. Ici, non. Le citoyen est censé ne pas aimer s'activer; s'il le fait, c'est qu'il n'est qu'un vulgaire utilitariste, mais on compte bien qu'il y aura assez d'utilitaristes pour produire, dans leur voracité consommatrice, le surplus qui ira aux bienheureux anti-utilitaristes. Curieux.

Cette dichotomie entre les "sages", qui se contenteraient de l'A.U. et d'un mode de vie frugal, et les aveugles, qui par cupidité en voudraient plus et verseraient aux premiers une rente de sagesse, est assez peu probable, mais admettons: on peut rêver. Ce qui agace, dans le texte de Caillé, est la

vigueur de la polémique contre ceux qui tiennent compte de la nécessité d'une production en face de la distribution et, comble de moralisme, affirment que les "producteurs" pourraient n'être pas que de grossiers utilitaristes (étant entendu que personne dans le débat n'affecte la production des 1 650 milliards à un corps de religieux faisant leur salut à produire pour les allocataires). Dans le rôle du "moraliste", Alain Caillé a distingué André Gorz. Le choix est bon, la polémique un peu sévère.

Gorz parle du "droit au travail", Caillé insinue qu'il veut dire "devoir de travailler". Or, tout le problème est que Alain Caillé a déjà sous-entendu un devoir impersonnel de travailler (puisqu'il a distribué 1 650 milliards de papier dont on croit comprendre qu'ils ne se résoudreont pas en hyperinflation). Il a d'autre part sous-entendu qu'il suffit qu'existent des emplois salariés pour que tous ceux qui veulent plus que l'A.U. trouvent un tel emploi. La question du "droit au travail" est donc résolue pour lui sans avoir été posée. Et pourquoi donc ? Il a aujourd'hui plus de 2 millions et demi de personnes qui demandent à travailler et qui ne le peuvent pas: ce "chômage involontaire" pose exactement le problème du "droit au travail", et non du "devoir de travailler". Pourquoi ce problème disparaîtrait-il avec l'A.U. ? Parce qu'il n'y aurait plus besoin de travailler, étant donné qu'on aurait déjà de l'argent ? Ce serait encore une fois tomber dans l'utilitarisme le plus pur, mais, en plus, naïf: "je veux de l'argent, je suis prêt à travailler, pour de l'argent, donc je trouve un emploi". Si c'était vrai, il n'y aurait pas de chômage, et sans doute même pas de débat sur l'A.U.

Soyons sérieux. L'Allocation Universelle est une technique financière parmi d'autres résolvant un problème et un seul: reconnaître le droit de vivre aux humains dans une économie marchande où n'est pas reconnu le droit au travail, tout en incitant tous ceux que le système peut embaucher à travailler quand même. Un système de redistribution ne peut donner que ce qu'il a : une insertion dans l'économie marchande. La société étant utilitariste comme elle l'est, on peut juger le système souhaitable, en concurrence avec tout autre technique donnant le même résultat (un système d'allocation-chômage amélioré, avec primes au travail à temps partiel etc...).

Lutter contre l'utilitarisme suppose de tout autres mutations:

* transformations dans le contenu du travail direct, développant ses aspects créatifs, ses dimensions de socialisation,

* transformations dans la nature des rapports entre l'activité individuelle et les besoins de la société, dans un sens à la fois moins marchand et/ou moins hiérarchique, c'est-à-dire soit plus spontané, soit directement contractuel.

L'Allocation Universelle cumulable avec les revenus de telles activités "non-utilitaristes" pourrait alors être un pas en avant utile vers un type de société échappant aussi bien à la course infernale du marché, qu'au despotisme taylorien des entreprises et à l'ennui exténuant du travail domestique. Elle permettrait en effet de financer partiellement des entreprises autogérées, contractuellement liées avec des communautés locales, dédiées à des tâches d'utilité sociale définies en liaison directe avec les usagers.

Mais alors, autant dire tout simplement: les allocations des Assedic ou du FNE sont cumulables avec les revenus de ce genre de "Tiers-Secteur". Ne confondons pas technique financière (voire fiscale) et philosophie politique!

Alain LIPIETZ